

Procès-Verbal du Conseil Municipal du vendredi 5 juin 2026

Le vendredi 5 juin 2026 à 18h, le conseil municipal s'est réuni en conseil extraordinaire sur convocation de Mme Florence NUNINGER-PARIZOT, Maire, à la mairie.

Membres présents :

- Mme Florence NUNINGER-PARIZOT
- M. Thomas MILLET
- Mme. Karine GIRARD-BOUILLE
- Mme Pauline BEAUDOU
- Mme Severine BAVEREL
- M. Cédric CHEVIRON
- M. Amar ZEHAR
- Mme Marie-Pierre MIQUEL
- Mme Anne-Lise MARCHE
- M. Matthieu DOUVILLE
- M. Gérard BASTIEN

Membres absents :

- M. Eloy JARAMAGO, absent excusé, procuration à Mme Florence NUNINGER-PARIZOT
- M. Hubert FOURNIER, absent excusé, procuration à Mme Anne-Lise MARCHE
- Mme Anne COLLETTE, absente excusée, procuration à Mme Severine BAVEREL
- Mme Camille AITOUMESSAOU, absente excusée, procuration à Mme Marie-Pierre MIQUEL

M. Matthieu DOUVILLE a été élu secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la séance du 18 mai 2026 n'appelle pas de remarques particulières ; il est validé comme tel.

Elections des délégués (titulaires et suppléants) pour les élections sénatoriales du 27 sept 2026

Par décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 5 juin 2026 en vue de la désignation des délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026. Pour les communes de plus 1000 habitants, il convient de proposer une liste composée de 3 titulaires et de 3 suppléants.

La liste « Florence NUNINGER-PARIZOT » composé de Mme Florence NUNINGER-PARIZOT, M. Thomas MILLET, Mme. Karine GIRARD-BOUILLE, M. Amar ZEHAR, Mme Pauline BEAUDOU, M. Cédric CHEVIRON été élue par 15 voix sur 15 votants.

Création des comités participatifs

Comme le prévoit la réglementation, les comités participatifs (composés de membres du conseil municipal et de personnes extérieures au conseil) créés sous l'ancien mandat s'arrêtent avec les dernières élections municipales de 2026.

Madame la Maire propose de réactiver les comités participatifs suivants :

- Comité Forêt et Patrimoine Naturel
- Comité Culture
- Comité MDL

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Walid', with a large, loopy flourish extending to the left.

La Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.